

1.

Débitrice: **Bourgknecht Peinture Sàrl**, Rte Neuve 41,
1700 Fribourg
2.

Délai pour contester l'état de collocation: 21.04.2006
jusqu'au 11.05.2006
3.

Délai pour contester l'inventaire: 21.04.2006 jusqu'au
11.05.2006
4.

Remarques: Les créanciers peuvent dans le même délai de-
mander la cession des droits de la masse (art. 260 LP) au
sujet de revendications de propriété admises par l'admini-
stration (arts 47/49 OAOF). A ce défaut, les décisions de
celle-ci deviendront exécutoires.
(réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

(00164229)